

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE DIX HUIT et le 11 DECEMBRE à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de DAX, convoqué le 05 DECEMBRE 2018, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mmes Anne SERRE - Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI, Adjoints - Mmes Dominique DUDOUS - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - M. Alexis ARRAS - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Nicole COUTANT - M. Jesus SIMON - Mme France POUDENX - M. Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - M. Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Grégory RENDE - Mme Nadine PEYRIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - M. Jean-Pierre LALANNE - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mme Laure FAUDEMÉR - Mrs. Bruno CASSEN - Pascal DAGES.

POUVOIRS : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR donne pouvoir à Mme le MAIRE
M. Jean-Pierre LALANNE donne pouvoir à Mme Marie-Josée HENRARD
M. le Dr Philippe DUCHESNE donne pouvoir à Mme Christine BASLY-LAPEGUE
Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à Mme Dominique DUDOUS
M. Bruno CASSEN donne pouvoir à M. André DROUIN
M. Pascal DAGES donne pouvoir à M. Julien DUBOIS

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marianne BERQUE-MANSAS

OBJET : CUYES : CONVENTION DE COFINANCEMENT D'ETUDES

Construit il y a 50 ans, au sein du quartier du Gond, l'ensemble immobilier social de Cuyès, comprend 335 logements ainsi qu'un espace multi-fonctions regroupant deux cellules commerciales et un pôle d'animation socio-culturelle.

De 2009 à 2015, le bailleur s'est lancé dans un vaste programme de réhabilitation des immeubles : travaux d'isolation thermique, remplacement de menuiseries par du double vitrage, mise aux normes de l'électricité et de la sécurité incendie, travaux d'étanchéité des toitures, se sont échelonnés par tranches successives.

Depuis fin 2016, la ville de Dax s'est engagée, en concertation avec les habitants du quartier, dans un important projet d'amélioration de leur cadre de vie : restructuration des cheminements piétons, de l'éclairage public, plantation d'arbres, réalisation d'un city-stade, de « salons » en pied d'immeuble, construction d'un « cabanon », réhabilitation du terrain de football... Ces travaux seront achevés courant 2019.

Aujourd'hui, la ville souhaite restructurer l'espace multifonctions de ce quartier prioritaire politique de la ville (QPV) et des échanges menés avec les habitants ont notamment permis de définir le projet suivant :

- Création d'un pôle d'accompagnement numérique,
- Catalyseur d'actions et de projets pour l'emploi,

- Insertion et formation des habitants en QPV en rassemblant sur un même lieu des représentants d'entreprises, des institutions, des professionnels de l'insertion et de l'accompagnement social, des demandeurs d'emplois et des entreprises en création.

Les objectifs sont de :

- Favoriser la création d'emplois pour les résidents du quartier,
- Soutenir l'emploi et l'activité dans ces quartiers,
- Renforcer la cohésion sociale,
- Améliorer l'image du quartier.

Pour y parvenir, la ville a décidé de lancer une étude pour la réalisation d'un pré-programme, d'un programme et d'une assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la restructuration de cet espace.

Cette mission consiste à :

- Recenser les contraintes, les besoins, les réseaux et la réalisation d'un pré-programme,
 - Réaliser un programme détaillé et rédiger des pièces de consultation du marché de maîtrise d'œuvre
- et éventuellement, assister la MOA pour le choix de la maîtrise d'oeuvre.

La Caisse des dépôts et consignations (CDC), qui a déjà financé une étude d'appui à la réhabilitation de cet espace en 2016, souhaite renouveler son accompagnement en cofinanciant cette nouvelle étude.

**SUR PROPOSITION DE MADAME REGINE LAGOUARDETTE, CONSEILLERE MUNICIPALE
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 33 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS celles de M. Alexis ARRAS et Mme Nadine PEYRIN**

APPROUVE les termes de la convention pour le cofinancement d'études dans le cadre de la réhabilitation de l'ensemble immobilier regroupant deux cellules commerciales (tabac et coiffeur) et du pôle d'animation socio-culturelle de la cité de Cuyès,

AUTORISE Madame le Maire à signer cette convention ainsi que tout document s'y rapportant.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20181211-19-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dax
Conseillère Régionale Nouvelle-
Aquitaine**

Affichée le : 12 Décembre 2018

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».